

## Délégué-e-s de la SPVal **EN ASSEMBLÉE À SION**

Samedi 6 juin, s'est tenue l'assemblée annuelle des délégué-e-s de la SPVal à Sion. *«Les enseignants valaisans vont tout faire pour que la révision de leur statut permette d'apporter les correctifs dont la profession a grandement besoin»* titrait le Nouvelliste du 9 juin. Didier Jacquier et son comité partagent ainsi la vision de Claude Roch qui souhaite voir l'État du Valais devenir l'employeur unique des enseignants. *«Cela permettrait d'éviter les séances de ping-pong entre les communes qui aujourd'hui engagent leurs instituteurs et le canton qui les paie»*.

Les enseignants du primaire ont aussi décidé de remettre sur la table le dossier des paliers d'attente. *«Pour faire suite à la révolte grandissante des enseignants prétérités par les effets à long terme des paliers d'attente, nous demandons à notre association faîtière syndicale cantonale de mettre tout en œuvre pour obtenir rapidement une entrée en matière dans ce dossier»*. La SPVal entend également revendiquer au niveau des effectifs, des classes à plusieurs degrés, des mesures d'accompagnement, des cours de soutien et d'appui, de l'enseignement de l'anglais comme du statut de généraliste.

Les délégués ont encore adopté une résolution demandant au Département de l'éducation, de la culture et du sport (DECS) de définir *«une procédure écrite à suivre lors de désaccords entre parents et enseignants et de veiller à son application»*. Les membres de la SPVal attendent aussi du DECS plus de soutien et qu'il assure, au besoin, une protection juridique. Claude Roch a promis d'émettre une proposition pour le 13 août prochain.

[Voir l'article du NF](#) – «De grands espoirs dans la loi» / 9 juin 2009

[Prendre connaissance de la résolution](#) – Paliers d'attente

[Prendre connaissance de la résolution](#) – Relations parents-enseignants